



SECTION



ESSONNE

COMPTE RENDU DU CSAL DU 02/04/2024

L'ordre du jour est le suivant:

- 1. Approbation du PV du CSAL du 22/01/2024,*
- 2. Modification de l'accueil à la Trésorerie Essonne Amendes (pour avis),*
- 3. Harmonisation des horaires d'accueil dans les services (pour avis),*
- 4. Bilan de la formation professionnelles 2023 et plan départemental de formation 2024 (pour avis),*
- 5. Bilan d'exécution du budget 2023 et budget 2024 de la DDFIP (pour information),*
- 6. Changement de dénomination du SPF (pour information),*
- 7. Impact des Jeux Olympiques dans l'Essonne (pour information).*

Point 2 :

Proposition de l'administration :

A compter du 1er juillet 2024, l'accueil physique au guichet sera remplacé par un accueil privilégiant les échanges à distance (téléphone, courriel, courrier).

Bien évidemment, un accueil physique restera une option offerte aux usagers, mais il se fera exclusivement sur rendez-vous, via le module de l'APRDV ou après contact téléphonique/courriel de l'utilisateur.

L'objectif est donc de renforcer le traitement des demandes des usagers qui contactent la TEA par téléphone ou courriel.

De plus, après analyse des flux d'accueil, il apparaît que près de 30 % des usagers se déplacent pour payer (27%). Les agents pourront traiter ces demandes à distance, grâce notamment au paiement par carte bancaire par téléphone.

Pour les demandes plus complexes, un rendez-vous physique restera possible.

Position de vos élus FO DGFIP :

Nous avons voté contre parce que cela représente une régression du service public et cela va occasionner un report sur les services ouverts et notamment au 21 bis rue Feray.

Point 3 :

Proposition de l'administration :

Dans ce cadre, la DDFIP de l'Essonne recentre ses plages d'accueil généraliste afin d'améliorer les conditions de travail et conduire à une politique d'accueil physique plus efficace, car centrée sur les catégories de population pour lesquelles l'accueil physique est incontestablement nécessaire ou non susceptible d'être remplacé par un autre vecteur. Le volume horaire ainsi dégagé permettra

dans le même temps une mobilisation accrue des équipes autour de l'accueil téléphonique.
À compter du 01/07/2024, les Centres des Finances publiques (CDFiP) de l'Essonne seront ainsi ouverts au public les lundis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h15, soit 10,5 heures par semaine.

Le taux de décroché à atteindre serait supérieur à 50%.

Position de vos élus FO DGFIP :

Nous avons fait modifier les horaires d'ouverture initialement prévues de 8h30 à 12h00.
Nous avons proposé l'accueil un après-midi afin de toucher plus largement la population et cette décision est soumise à réflexion auprès des chefs de service.
Nous avons voté contre, pour que les services exercent sereinement leurs missions de service public il faut des effectifs...
Les centres de contact qui ont déshabillé nos services ne remplissent pas leurs missions.

Point 4 :

Le bilan de la formation professionnelle et des recrutements a été présenté par le pôle de formation professionnelle.

Il y a 50% des e formation qui sont suivies par les inscrits... Il a été rappelé qu'il faut poser une autorisation d'absence pour suivre la e formation.

Les dysfonctionnements de sem@phor ont été évoqués par l'administration.

En 2024 des formations sur l'accueil téléphonique à l'ensemble des agents vont être proposées.

Une part importante de formation effectuée en locale face à la baisse de fréquentation du CIF (centre interrégional de formation) à noisy.

Point 5 : Bilan d'exécution du budget 2023 et budget 2024 de la DDFIP

Une baisse de 5% du budget est à noter pour 2024, avec un coup de rabot supplémentaire autour de 5% au dernier trimestre.

Tous les travaux immobiliers d'ampleur sont reportés.

Une note départementale sur l'affranchissement va être diffusée prochainement.

Point 6 : Changement de dénomination du SPF

Depuis hier le service de publicité foncière s'appelle le service de publicité foncière de l'Essonne.

Point 7 : Impact des Jeux Olympiques dans l'Essonne

La direction locale est en attente des consignes de la Préfecture.

L'Essonne est dans le périmètre bleu, donc il n'y a pas de restriction particulière. Toutefois la flamme olympique traversant le département le lundi 22 juillet, les consignes seront données ultérieurement pour les restrictions de circulations.

En fonction des contraintes potentielles lors des heures d'arrivée ou de départ des agents, le télétravail pourra être privilégié, et la fermeture de certains services envisagée.

Pendant toute la durée des Jeux Olympiques et paralympiques, la DDFiP de l'Essonne proposera une salle de coworking avec 10 connexions informatiques au 128, allée des Champs-Élysées à Évry-Courcouronnes pour les agents qui résident dans le département et qui travaillent dans une zone très impactée.

En fonction des besoins, il pourra également être proposé des postes de travail sur les autres sites du département.

Questions diverses :

Un deuxième médecin de prévention arrive dans le département aujourd'hui, deux jours par semaine.

La réunion du 5 mars concernant les PCE a été évoquée. A ce stade aucune restructuration n'est prévue.

Le directeur est favorable à ce qu'une journée soit donnée aux agents du 75 rue Féray ayant subi les travaux (CDIF, SFP).

Différents problèmes liés aux entretiens professionnels ont été évoqués. (pour rappel nous restons à votre disposition pour tous renseignements concernant votre entretien professionnel)

Vos élus en CSAL FO DGFIP 91 : Murielle Legrand-Laborde, Emmanuel Bodin, Sandro Montella, Sabine Triquenaux